Digue

Les catastrophes naturelles telles que les grandes crues ou tempêtes rappellent les conséquences que peuvent avoir les ruptures ou submersions de digues.

Si environ 9 000 km de digues ont été recensés par l'Etat à ce jour, 19 000 communes restent exposées à un risque inondation. Aujourd'hui, 1 Français sur 4 et 1 emploi sur 3 sont potentiellement exposés au risque d'inondation. Pourtant, par la protection qu'elles apportent aux habitants, aux entreprises et industries, aux établissements et réseaux publics, les digues sont les garantes du développement économique du territoire.

- 9 000 km de digues en France métropolitaine protègent plusieurs millions d'habitants ;
- 1 000 gestionnaires différents identifiés pour 4 000 km de digues;
- 5 600 km dans un état très dégradés ou non renseigné.

Comment financer votre projet?

Organismes	Nature des financements	Bénéficiaires	Caractéristiques
DDT	Fonds de prévention des risques naturels majeurs (Fonds « Barnier ») : études, travaux ou équipements de prévention des collectivités territoriales assurant la maîtrise d'ouvrage. Sous condition de l'existence d'un Plan de prévention des risques naturels (PPRN) prescrit (ou document valant PPRN) ou approuvé sur le territoire de la commune.	Communes et leurs groupements	De 40 % à 50 % pour les communes où un PPRN est approuvé. De 25 à 40 % pour les communes où un PPRN est prescrit.
Agences de l'eau	Subventions : actions de protection ou restauration des milieux aquatiques et de prévention contre les inondations.	Communes et leurs groupements	Jusqu'à 80 % selon l'agence de l'eau et en fonction du projet.
Régions	Aides opérationnelles : travaux d'aménagement, de protection et de lutte contre les inondations, afin de réduire les aléas et/ou la vulnérabilité de territoires à enjeux définis.	Communes et leurs groupements	Variable selon les fonds alloués à la région et leur disponibilité.
Départements	Aides opérationnelles: travaux d'aménagement, de protection et de lutte contre les inondations, afin de réduire les aléas et/ou la vulnérabilité de territoires à enjeux définis.	Communes et leurs groupements	Variable selon les départements.
Europe	Fonds européen de développement économique et régional (FEDER) : les projets éligibles concernent des travaux d'aménagement, de protection et de lutte contre les inondations, afin de réduire les aléas et/ou la vulnérabilité de territoires à enjeux définis.	Communes et leurs groupements	Variable selon le projet.

La digue des Doraux de Saint-Clémentdes-Baleines sur l'Île de Ré (17)



Lors de la tempête Xynthia de 2010, la digue des Doraux a été submergée, ce qui a eu pour conséquence de mettre en danger les habitants du village du Gillieux situé à proximité et d'engager l'évacuation de la population. Cette digue doit notamment protéger l'intérieur des terres et plus particulièrement la pointe Nord de l'île parsemée de petits villages formant la commune de Saint-Clément-des-Baleines.

Une reconstruction complète de l'ouvrage a été opérée sur un linéaire total de 1 800 m. Même s'il s'inspire très largement des digues traditionnelles, le profil qui a été retenu est une combinaison des principes jugés les plus efficaces pour la protection derrière la digue.

Un mur anti-submersion recevant une digue en enrochements a été construit. Il inclut une risberme afin d'absorber les assauts de la mer par fortes houles.

D'un coût de 8,5 millions d'euros (dont le financement est pris en charge pour 40 % par l'Etat, 20 % par la Région, 20 % par le Département et 20 % par la CDC), les travaux ont commencé en novembre 2015 et se sont achevés en 2017.

Quels bénéfices pour le territoire ?



Environnement

Préservation des zones écologiques.



Société

Renforcement de la sécurité des populations, maintien de la continuité des Territoires.



Dynamisme du territoire

Protection du tissu économique et touristique local (infrastructures, transport).

Liens utiles

- www.cepri.net
- www.irstea.fr
- www.france-digues.fr